



HIVER 2020-2021

JURA : LA GRANDE TRAVERSEE EN RAQUETTES

**Randonnée itinérante en liberté sans sac
Chapelle des Bois - La Pesse
6 jours, 5 nuits, 5 jours de marche**

La Grande Traversée du Jura en raquettes : un itinéraire spécifique, adapté à ce moyen de locomotion ! Se faufiler entre 2 épicéas pour déboucher dans une clairière, vaste combe qui se prolonge au loin par la vue sur les Monts Jura. Reliefs qui s'adoucissent avec la neige.

L'hiver il n'y a pas de chemin, parfois une trace. L'itinéraire est balisé par de discrets rubans qui vous guideront de village en village.

Comme pour toute randonnée liberté il faut savoir lire la carte et pouvoir s'orienter dans le brouillard. Une autre dimension est à prendre en compte : après une chute de neige il faut faire la trace !

PROGRAMME

Jour 01 : Chapelle des Bois

Accueil à Chapelle des Bois vers 17 h.
Location des raquettes récupération du porte carte.

Jour 02 : Chapelle des Bois - Bois d'Amont

Traversée de la forêt du Risoux, par le belvédère de La Roche Bernard. Vue magnifique sur la combe de Chapelle des Bois. Lacs glaciaires, forêts d'épicéas, clairières magiques et vin chaud au chalet Gaillard ! Nuit à Bois d'Amont.

Dénivelée : + 246 m ; - 252 m Longueur : 10 km Horaire : 5 h 00

Jour 03 : Bois d'Amont - Les Rousses

Le long d'une belle et vaste combe typique du haut-Jura, en belvédère sur le Noirmont et le lac des Rousses. Remontée aux sources de l'Orbe, le long de ses méandres, traversée d'une tourbière feutrée sous la neige. Nuit aux Rousses ou à Prémanon.

Dénivelée : + 137 m ; - 116 m Longueur : 10 km Horaire : 4 h 30

Jour 04 : Les Rousses - Lajoux

Transfert de 5 km entre Les Rousses et le Boulu, puis itinéraire dans la forêt du Massacre pour rejoindre la Combe à La Chèvre et Lajoux. Histoire de chevaliers, épicéa muté, sauvagerie d'une combe retirée du Haut Jura. Nuit à Lajoux.

Dénivelée : + 259 m ; - 224 m Longueur : 12 km Horaire : 5 h 30

Jour 05 : La Joux - Bellecombe

À travers les superbes paysages des Hautes Combes. Le cœur du massif du Jura bât ici, souvenir de lapidaire, harmonie du relief ondulé et perspectives invraisemblables ! Nuit à Bellecombe.

Dénivelée : + 232 m ; - 170 m Longueur : 10 km Horaire : 5 h

Jour 06 : Bellecombe - La Pesse

À travers les combes et jusqu'aux Crêts du Berbois qui offrent la vue sur les monts Jura. Arrivée à la Pesse, bourgade alternative à la population inventive, laboratoire du développement durable !

Navette retour à 15 h 30 pour Chapelle des Bois et fin du séjour.

Dénivelée : + 163 m ; - 233 m Longueur : 8 km Horaire : 4 h 30

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous **le jour 1 à La Chapelle des Bois à partir de 17 h au gîte** situé au centre du village.

Accès voiture :

Pour rejoindre Chapelle des Bois :

Par la route, carte Michelin n° 243

- Depuis Lyon : Autoroute A 42 puis la A 404 jusqu'à Oyonnax puis D31/D436 pour St Claude, puis D69 pour Les Rousses, et Morez, puis la RN 5 pour Morbier et la D18 pour Bellefontaine et Chapelle des Bois

- Depuis Paris : autoroute A 39 jusqu'à Poligny (sortie 7) puis RN 5 jusqu'à Morbier et la D18 pour Bellefontaine et Chapelle des Bois

Vous pourrez laisser votre voiture toute la semaine sur le parking municipal fait pour les randonneurs. Nous vous recommandons de laisser vos clefs à l'hébergement. Cela évite de les perdre en cours de randonnée. (Ne tirez pas le frein à main, passez simplement une vitesse et décollez les essuie-glaces du pare-brise).

Accès train :

Gare SNCF de Morez (ligne St Claude – Dijon) :

TGV Paris 14 h 28 – Dijon 16 h 05, puis TER Dijon 17 h 00 – Morez 19 h 24

Train régional Lyon-St Claude-Morez

« La ligne des Hirondelles' » entre St Claude et Dijon est de toute beauté et comporte de nombreux ouvrages d'art.

Si vous arrivez en train nous proposons une navette depuis la gare de Morez pour Chapelle des Bois au prix de 45 € (2 à 4 personnes) ou 70 € (5 à 8 personnes), à réserver à l'inscription, en précisant l'heure à laquelle arrive votre train. (Tarifs valables jusqu'à 19 h 30)

Accès avion : Aéroport de Genève-Cointrin, puis train jusqu'à la Cure. Depuis la gare de la Cure (CH) nous proposons une navette pour Chapelle des Bois au prix de 65 € (2 à 4 personnes) ou 100 € (5 à 8 personnes), à réserver à l'inscription, en précisant l'heure à laquelle arrive votre train. (tarifs valables jusqu'à 19 h 30).

DISPERSION

Le jour 6 à La Chapelle des Bois à 17 h ou à la **gare de Morez à 16 h 45** pour les personnes partant en train.

Retour voiture :

Dispersion à Chapelle des Bois après le transfert retour depuis La Pesse, vers 17 h.

Retour train :

Nous assurons une navette le dernier jour, comprise dans le prix de la randonnée.

TER Morez 17 h 06 – Mouchard 18 h 41, puis TGV Mouchard 19 h 36 – Paris 21 h 59

Retour avion : La navette retour passe à la gare de La Cure ...

Hébergements avant ou après la randonnée :

Arrivée la veille en demi-pension en chambres de 4 : 60 € / pers.

Arrivée la veille en demi-pension en chambres de 2 : 70 € / pers.

Nous contacter.

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

NIVEAU

Randonneurs **niveau 2 sur une échelle de 5.**

Pour marcheurs contemplatifs.

Itinéraire vallonné ou itinéraire de montagne avec des dénivelées de 200 m de moyenne en montée et/ descente. Étapes courtes pour vous permettre quel que soit l'enneigement et votre condition de les parcourir en toute quiétude. Cela vous permet également de faire une bonne pause à midi dans un refuge pour déjeuner ou visiter les musées des villages traversés.

Dénivelée moyenne : 200 m Maximum : 300 m

Longueur moyenne : 10 km Maximum : 12 km

Horaire moyen : 5 h 00 Maximum : 5 h 30

HEBERGEMENT

Formule Dortoir : 5 nuits en gîtes d'étape, en petits dortoirs (4 à 10 places), sanitaires communs. Dîners et petits déjeuners servis chauds. Prévoir taie d'oreiller, sac de couchage et votre savon.

Formule Chambre : 5 nuits en gîtes, hôtels ou chambres d'hôtes, en chambres de 2, exceptionnellement 3. WC et douche dans la chambre ou sur le palier. Il ne s'agit pas d'une prestation hôtelière, mais permet d'être en chambres de 2 tous les soirs.

Dîners et petits déjeuners servis chauds.

Formule disponible uniquement hors vacances scolaires.

Prévoir taie d'oreiller, sac de couchage et votre savon. Certains gîtes ne fournissent pas les draps.

Si vous n'avez pas pris l'option « pique-nique (50 € / pers) », les repas du midi sont à commander auprès de l'hébergeur, ou au cours des passages dans les villages.

Pour ce forfait, les boissons pendant et en dehors des repas sont à votre charge.

TRANSFERTS INTERNES

Un transfert en minibus le Jour 3, prévu dans le programme.

PORTAGE DES BAGAGES

Bagages transportés par nos soins par véhicule

Vous ne portez qu'un sac comportant les affaires pour la journée et le repas de midi fourni, réparti entre tous.

Durant la semaine, nous vous demandons d'avoir un bagage par personne pas trop volumineux (60 cm maximum), dont **le poids ne dépasse pas 10 kg.**

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, neige ou glace en hiver, etc.) et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, **votre bagage ne devrait pas dépasser 8 kg**, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque. Il est plutôt exceptionnel d'arriver à lire un livre complet durant la semaine.

- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.

- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
 - Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc. Votre accompagnateur est équipé d'une trousse de pharmacie complète avec ce qui est véritablement utile. Dans votre bagage, quelques médicaments de base (voir liste équipement).
 - Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage. Proscrire les pèse-personnes !!!!
 - Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration d'un ordinateur portable.
 - Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée.
- Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées personnelles.

Ces quelques conseils ont été élaborés - en collaboration avec leur accompagnateur - par un groupe de randonneurs qui a été en butte aux remarques acerbes des hébergeurs et des transporteurs en raison de la taille et du poids excessifs de leurs bagages.

GROUPE

À partir de 2 personnes.

ENCADREMENT

Randonnée en liberté. Pas d'accompagnement.

DOSSIER DE RANDONNEE

Nous vous fournissons un carnet de route complet qui vous permettra d'effectuer les randonnées sans accompagnateur. Il se compose d'un topo-guide (livret) avec le descriptif détaillé de l'itinéraire et de 2 cartes topographiques IGN au 1/25.000e où sont tracés (avec un surligneur) les itinéraires des randonnées. Nous vous conseillons par ailleurs d'être muni d'une boussole et de savoir "lire" une carte. Ce carnet de route vous sera envoyé dès réception du solde, ou remis le jour du départ.

MATERIEL FOURNI

Si vous ne possédez pas votre propre matériel, vous pouvez le louer dans le magasin Mont Noir Sports situé à proximité du 1er hébergement. Il est ouvert de 08h30 à 18h00 et nous avons négocié un tarif spécial de 25 € / personne pour les 5 jours de raquettes. Il est impératif de réserver le matériel dès que vous aurez reçu la confirmation d'inscription, tel : 03 81 69 27 28.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le **principe des 3 couches** permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type Gore-Tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemie du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Éviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette
- 1 foulard
- 1 bonnet
- 1 paire de moufles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type Gore-Tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample
- 1 surpantalon imperméable et respirant type Gore-Tex (si votre budget vous le permet).
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- 1 paire de guêtres.
- Des sous-vêtements.
- 1 maillot de bain (facultatif)
- 1 pantalon confortable pour le soir
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Équipement

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum)
- 1 couteau de poche type Opinel
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages)
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif)
- Papier toilette + 1 briquet
- Crème solaire + écran labial

- Boîte plastique hermétique (contenance 0,3 l minimum) + gobelet + couverts
- 1 frontale ou lampe de poche
- Un sac de couchage (duvet) et une taie d'oreiller
- Appareil-photo, jumelles (facultatif)
- Petit matériel de réparation sur le terrain au cas où : tournevis cruciforme ou couteau suisse, une cordelette

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- Médicament contre le mal de gorge
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules)

DATES ET PRIX

Tarifs sur la base de 2 ou 3 participants

Dates	Prix par personne Formule DORTOIR	Prix par personne Formule CHAMBRE
Départ au choix du 20 au 26/12/20	630 €	-
Départ au choix du 03 au 17/01/21	595 €	735 €
Départ au choix du 18/01 au 06/03/21	615 €	770 € *
Départ au choix du 07 au 14/03/21	595 €	735 €

* disponibilité réduite au niveau des hébergements entre le 01/02 et le 07/03/21

À partir de 4 participants : - 60 € / personne

Tarif sans transport de bagages : 520 € / personne (en formule dortoir)

Options :

- Nuit supplémentaire à Chapelle des Bois demi-pension en chambres de 4 : **60 € / pers.**
- Nuit supplémentaire à Chapelle des Bois demi-pension en chambres de 2 : **70 € / pers.**
- Option 5 pique-niques : formule gîte ou hôtel : + 50 € par personne

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation
- la nourriture et l'hébergement en ½ pension
- le portage des bagages
- le prêt de cartes IGN avec itinéraire surligné
- le carnet de route
- la navette La Pesse – Chapelle des Bois

Code : RL04GTJ

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- les déjeuners
- les raquettes et bâtons
- l'équipement individuel
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- option 5 repas de midi : formule gîte ou hôtel : + 50 € par personne
- la navette Gare de Morez – Chapelle des Bois ou Gare de La Cure (CH) – Chapelle des Bois
- les assurances
- les frais d'inscription

Nous vous conseillons de réserver le plus tôt possible, à moins de 1 mois du départ il est très difficile de trouver des disponibilités.

POUR EN SAVOIR PLUS

INFORMATION SUR LA RÉGION

Séjour au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

Côté Jura (N-Ouest) il s'agit d'une succession de plateau qui monte progressivement depuis la Bresse (plaine de la Saône). Ils sont recouverts de forêt et parsemés de lacs autour des quels l'homme a défriché pour y installer des villages et y faire de l'élevage laitier.

Côté Léman (S-Est), le Jura plonge plus ou moins brutalement sur la vallée du Rhône, occupée à cet endroit par un vaste lac !

L'itinéraire traverse le dernier plateau du massif du Jura du Nord au Sud.

Les villages sont nichés au creux de combes dans lesquels on trouve de petits lacs gelés, une végétation de tourbière (bouleaux) qui donne un aspect nordique.

BIBLIOGRAPHIE

- " Le Jura au Cœur " - Jacques Besson - Éditions Gap
- " Jura, Montagne en partage " - Gérard Benoit à la Guillaume – Éditions Olizane

CARTOGRAPHIE

1 / 50 000 Didier Richard n°33 "Au coeur du Jura"

1 / 50 000 Didier Richard n°34 "Jura Sud"

L'ITINÉRAIRE

Le balisage :

- Vous suivez l'itinéraire balisé "GTJ", Grande Traversée du Jura.
- Les balises sont des pancartes directionnelles carrées ou rectangles, de couleur jaune, avec l'inscription en violet/rose "GTJ", et des rubans jaunes accrochés aux arbres.
- Les autres balises, verte, bleue, rouge et noire sont des itinéraires locaux, souvent communs à la GTJ

La Carte :

- Les cartes IGN sont au 1/25 000 (1 cm sur la carte : 250 m sur le terrain), l'itinéraire de la GTJ est surligné au fluo.
- Mettez la carte sous plastique pour la préserver.

Le Topo-Guide :

C'est le descriptif de l'itinéraire, il complète la carte, les coordonnées des hébergements y sont inscrites.

La carte et le topo-guide vous sont remis sur place le dimanche ou envoyés à votre domicile (selon les délais).

À la fin de votre randonnée, vous pouvez garder le topo-guide en souvenir, par contre vous redonnez la carte à la personne qui assure votre transfert retour.

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou www.oui.sncf

CFF : trains suisses <http://www.sbb.ch/fr/>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

Parc Naturel du Haut Jura : www.parc-haut-jura.fr

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes

38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence